



**VOL. 23 N° 1
PRINTEMPS 2017**

Le Chemin du Roy

Société d'histoire de Neuville

Bulletin de liaison

ISSN 1492-4560

Important

- Le 350^e de Neuville en 2017
- L'assemblée générale annuelle le 26 mai 2017
- Souper spectacle le 3 juin 2017

Sommaire

- Données administratives de la Société
- Convocation de l'assemblée générale annuelle
- Statistiques des inhumations dans l'église de Neuville sur une période de 140 ans
- Belle convergence de deux familles de Neuville
- Une industrie jadis importante va revivre ailleurs.
- La rixe d'un cornard à Neuville
- Dons d'archives
- Madame de Péan, sœur du seigneur de Neuville
- Le procès Kéroack à Neuville
- La station radar
- La Médaille de l'Assemblée nationale du Québec à un de nos membres
- Correction à apporter dans le Vol. 22 N° 2
- Membres mécènes

Page

2

3

4

7

10

15

17

18

20

24

25

27

27



Souper Spectacle



Salle des Fêtes

3 juin 2017, 17hres

Les billets sont en vente à la Société d'histoire de Neuville (418-876-0000) et à L'Express du Fleuve (418-909-3030) aux heures d'ouverture, au coût de 25 \$ l'unité.

Denis Angers, historien bien connu pour sa présentation à MAtv de la série «Des chemins, des histoires», est le conférencier invité.



Société d'histoire de Neuville

Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville

			année d'élection	
Président :	Jean-Claude Rochette	418-657-8083	2017	jcrochette@hotmail.com
Vice-président :	Jacques Vézina	418-876-2435	2018	vezjac@videotron.ca
Trésorier-registraire :	Réal Michaud	418-876-2184	2017	michaudreal@videotron.ca
Secrétaire de réunion :	Lise Gauvin	418-876-3075	2018	lise_gauvin@hotmail.com
Administratrice et administrateurs :	Réginald Blanchard	418-876-2092	2017	dumasblanchard@videotron.ca
	Micheline Côté	418-283-0668	2018	mousseline70@outlook.com
	Rosario Marcotte	418-285-0382	2017	-----
	André Parent	418-656-0206	2018	aparent@videotron.ca
	Pierre Noreau	418-909-0648	2018	pierre.noreau@videotron.ca
	Pierre Gagné	418-909-0796	2018	gagpie99@hotmail.com
	Gaston Juneau	581-329-5242	2018	-----

Le Bulletin *Le Chemin du Roy* est publié deux fois l'an, au printemps et à l'automne. L'année d'adhésion à la Société d'histoire de Neuville débute le 1^{er} juillet d'une année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Heures d'ouverture du local de la Société aux chercheuses et chercheurs en histoire et en généalogie, du 1^{er} septembre au 30 juin

Lundi : Fermé
Mardi : 09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi : Fermé
Jeudi : 09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Samedi : Les 1^{er} et 3^e samedis du mois : 09 h 00 à 12 h 00

Pour les mois d'été juillet et août, le local est ouvert du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Société d'histoire de Neuville, 912, route 138, Neuville (Québec) G0A 2R0

☐ 418-876-0000 ☐ histoireneuville@globetrotter.net

Il en coûte 10 \$ par année pour devenir membre régulier de la Société d'histoire de Neuville.

Un membre associé (mécène) est un commerce, un organisme ou encore un individu qui désire appuyer la Société d'histoire de Neuville dans sa mission de sauvegarder et de diffuser la connaissance du patrimoine principalement sur le territoire de la seigneurie de Neuville en payant une cotisation de 25 \$ au lieu de 10 \$. Cette cotisation lui donne droit à un reçu de charité.

Site Internet de la Société d'histoire : **www.histoireneuville.com**

Utilisation des textes du présent bulletin :

La reproduction des textes est permise moyennant mention de la source.

Textes : Rémi Morissette, Jacques Vézina
Édition : Société d'histoire de Neuville
Saisie, photos, mise en page : Rémi Morissette
Impression : Imprimerie Graphicolor, Donnacona



Convocation de l'assemblée générale annuelle

Par la présente, tous les membres de la Société d'histoire de Neuville sont convoqués à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 26 mai 2017, à 19 heures, à la Salle Antoine-Plamondon de l'hôtel de ville de Neuville au 230, rue du Père-Rhéaume, à Neuville. Pour cette occasion, l'ordre du jour suggéré sera le suivant :

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la réunion, mot de bienvenue et appel des présences
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2016
- 4- Adoption du rapport du vérificateur et des états de revenus et dépenses au 31 décembre 2016 et production de l'état de compte de la caisse
- 5- Adoption des états financiers au 31 décembre 2016
- 6- Proposition pour nommer un vérificateur des états financiers pour l'année 2017
- 7- Présentation du rapport du conseil d'administration et proposition d'accusé de réception de ce rapport
- 8- Période de questions
- 9- Élections :
Élection d'une ou d'un président d'élections
Quatre postes sont ouverts pour les élections et sont actuellement occupés par les personnes rééligibles suivantes : Réginald Blanchard, Rosario Marcotte, Réal Michaud et Jean-Claude Rochette.
- 10- Mot de la présidence
- 11- Clôture de la réunion

Jean-Claude Rochette
Président

L'assemblée générale sera suivie d'un visionnement du film *Témoin de pierres, histoire étrange d'un modeste couvent*, d'Aubert Tremblay.

Grignotines et breuvages seront servis.



Statistiques et précisions sur les 158 inhumations dans l'église de Neuville

Par: Rémi Morissette

En cette année 2017 où la ville de Neuville fait des travaux d'envergure pour y loger la bibliothèque, des ossements humains ont été découverts et, pour plusieurs, ce fut une révélation! Mais tous les anciens ne s'en étonnent pas. En effet, c'est connu qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles les fabriques des anciennes églises utilisaient le sous-sol de leur église pour certaines inhumations. À Neuville, c'est principalement entre les années 1842 et 1861 que cette pratique fut la plus utilisée. Et encore faut-il y voir une certaine sélection. En effet, pour cette période de 20 ans, il n'y eut en moyenne que 3,5 personnes inhumées chaque année.

Le tableau de la page suivante nous donne avec précision le nombre d'inhumations sous l'église pour la période de 1762 à 1902, soit 140 ans. Pourquoi avoir choisi cette période pour déterminer ces statistiques? La première raison est que l'église actuelle date de 1761 pour la partie du sanctuaire et d'une mini-nef qui s'y rattachait. La seconde raison est que nous connaissons les inhumations dans l'église avant cette année 1761, mais il semble impossible de savoir si, au moment de la construction de l'actuelle église, les inhumations faites sous l'ancienne église de 1696 ont été transférées dans la nouvelle église ou transférées dans une fosse commune. Par exemple, nous savons que le premier curé, Jean Basset, décédé en 1716, a été enterré sous le sanctuaire de l'église de 1696 qui était construite au même endroit que la présente église construite en 1761.

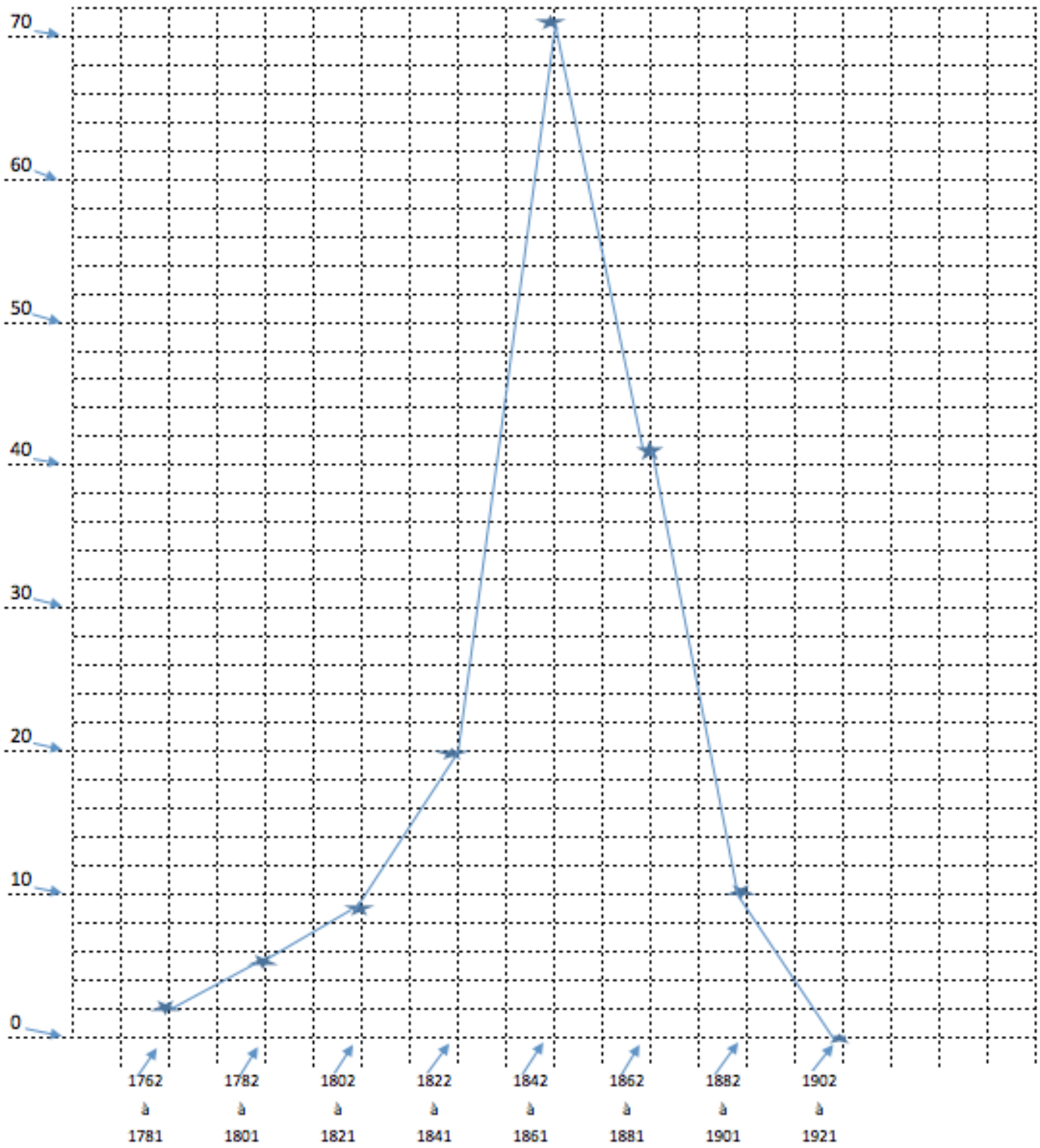
D'un certain point de vue, une ou deux personnes inhumées par année c'est peu! Mais quand on regarde cela sur une période de 140 ans (1762 à 1902), le total fait un chiffre étonnant situé entre 140 et 280 personnes. Étonnant presque impossible dirions-nous!

Nous vous présentons un graphique de l'ensemble de cette période où on inhumait dans l'église. Au début de ces années, il n'y avait pas de plancher dans l'église; c'était comme dans les maisons, le plancher était en terre battue. Puis vint un temps où un plancher et des bancs furent ajoutés. C'est alors que les personnes inhumées demandèrent d'être inhumées sous leur banc. Cette pratique est devenue courante pour un temps. Finalement un moratoire fut prescrit, et on cessa d'inhumer dans les églises pour des raisons de salubrité et d'hygiène vers les années 1880, sauf pour des cas exceptionnels.

Le graphique de la page suivante montre bien les années où il y eut le plus d'inhumations dans l'église.



Diagramme des inhumations dans l'église de Neuville depuis l'année 1761 jusqu'à l'année 1901



0 à 70 = Échelle du nombre d'inhumations dans l'église de Neuville
 1762 à 1901 = Années du nombre d'inhumations dans l'église de Neuville



Comment lire ce graphique des inhumations dans l'église de Neuville? Voici la lecture qu'il faut en faire :

- 1- Pour les années 1762 à 1781, donc pour 20 ans, il y eut 2 personnes inhumées sous l'église, donc une moyenne de 0,1 personne par année ou une personne au 10 ans.
- 2- Pour les années 1782 à 1801, donc aussi pour 20 ans, il y eut 5 personnes inhumées sous l'église, donc une moyenne de 0,25 personne par année.
- 3- Pour les années 1802 à 1821, toujours pour 20 ans, il y eut 9 inhumations pour une moyenne de 0,45 personne par année.
- 4- Pour les années 1822 à 1841, il y eut 20 personnes inhumées pour une moyenne de 1 personne par année.
- 5- Pour les années 1842 à 1861, il y eut 71 inhumations pour une moyenne de 3,55 personnes par année (c'est la plus forte moyenne observée sur une période de 20 ans).
- 6- Pour la période de 1862 à 1881, il y eut 41 inhumations pour une moyenne de 2,05 personnes par année.
- 7- Pour la période de 1882 à 1901, il y eut 10 inhumations pour une moyenne de 0,5 personne par année.
- 8- **Pour toute la période de 140 ans de 1762 à 1902, il n'y eut en moyenne que 1,1 inhumation par année sous l'église, mais le total fait quand même 158 personnes inhumées sous l'église.**

Il y a d'autres observations intéressantes à se rappeler, notamment :

- 1- Plusieurs curés furent inhumés sous l'église dont Jean Basset (1684-1716), Robert Dumont (1725-1746), M^{br} Charles-François Bailly (1777-1794), Poulin de Courval (1794-1846), Louis-Édouard Parent (1846-1877), Ulric Rousseau (1877-1890) et Anselme Boucher (1890-1899).
- 2- Les curés suivants furent tous inhumés dans le cimetière paroissial : Joseph-Benoît Soulard (1899-1909), Elzéard E. Dionne (1909-1926), E.-A. Doucet (1926-1951), Rosario Pouliot (1951-1968) et Philippe Méthot (1968-1984).
- 3- À la lecture des décès et inhumations, nous constatons que ce sont seulement des personnes importantes qui ont été inhumées dans l'église, comme les capitaines de la milice, les seigneurs, les notaires, etc.
- 4- Nous avons tous les noms de ces personnes inhumées dans l'église.
- 5- Toutes les anciennes églises ont été la demeure de plusieurs inhumations. Pensons par exemple à Cap-Santé qui a honoré ces personnes par l'inscription d'une plaque dans le transept sud de son église.
- 6- Les deux dernières personnes à être inhumées dans l'église sont le peintre Antoine Plamondon en 1895 et le curé Anselme Boucher en 1899.
- 7- Elmina Davis, fille adoptive du seigneur Eugène Larue de Neuville et de Cécile Grenier son épouse, quoique donnée comme inhumée dans l'église, fut inhumée sous la chapelle Sainte-Anne.

Sources :

- *Décès, funérailles et inhumations depuis les débuts jusqu'en 1850*, un collectif, André Dubuc, Gaétane Hardy, Pierre-F. Langlois et Rémi Morissette, Société d'histoire de Neuville, cahier neuvillois n° 7, année 2004.
- *Décès, funérailles et inhumations depuis 1851 jusqu'en 2002*, un collectif, André Dubuc, Gaétane Hardy, Pierre-F. Langlois et Rémi Morissette, Société d'histoire de Neuville, cahier neuvillois n° 8, année 2004.



Belle convergence de deux familles de Neuville

Par: Rémi Morissette

Ça se passe en 1927, moins de dix ans après la première guerre mondiale et la grande grippe espagnole et à peine trois ans avant la plus grande crise économique de tous les temps en 1930. Les familles sont pauvres, les emplois créés pendant la guerre n'existent plus. La situation financière partout au Canada et au Québec est très précaire. Et Neuville n'y échappe pas. Neuville a perdu une trentaine de citoyennes et citoyens de septembre à décembre 1918 suite à la grippe espagnole, ce qui représente près de 3% de la population d'alors. Bref, partout c'est la désolation et la misère. L'entre-deux-guerres et la crise économique laissent des traces d'atroces souffrances partout.

Un décès à Neuville survient, et c'est la désolation pour cette famille. En début de 1927, soit le 3 janvier, Victoria Latour décède des suites de sa grossesse avec son bébé qu'elle vient de mettre au monde. Elle est exposée, certainement comme c'est l'habitude à cette époque, sur des planches disposées sur des tréteaux, avec le nouveau-né décédé.



Maison Ernest Noreau au 414, rue des Érables



Madame Latour et son conjoint Ernest Noreau de Neuville se sont mariés dans la paroisse Saint-Jacques de Montréal en avril 1913. La famille a déjà six enfants : le plus vieux, Pierre, n'a même pas 13 ans, Marguerite la deuxième n'a pas encore 10 ans, Antoinette a 9 ans, Paul 8 ans, Béatrice 6 ans et Alfred 2 ans.

Le père déjà pauvre ne peut subvenir aux besoins de tous ses enfants. Les paroissiens éprouvent beaucoup de sympathie envers cette famille. Chacun regarde au mieux comment il peut venir en aide à cette famille. C'est beau être empathique, mais faut-il avoir les moyens de ses ambitions! Et, à cette époque, tout le monde vit dans la pauvreté mis à part quelques exceptions.

C'est justement là que l'exception se présente. Un couple établi à Neuville depuis quelques années, dont le chef de famille, Italien, est un entrepreneur général, s'offre à adopter le dernier enfant qui est âgé de seulement deux ans, Alfred. Le couple n'a pas encore d'enfant et est à l'aise financièrement. Il s'agit de David dit Dave Devito marié à Crescence Rhéaume en janvier 1921.



Freddy Devito, photo prise en 2010

Ernest Noreau accepte cette généreuse offre qui lui vient en aide. La famille Devito adopte donc le jeune Alfred Noreau et lui donne le nom de Freddy Devito. Le couple Dave Devito et Crescence Rhéaume a élevé le jeune Freddy tout comme son propre enfant. Freddy n'a cependant jamais été adopté légalement par le couple Dave Devito et Crescence Rhéaume.

Freddy Devito et Madeleine Arteau se marient à Québec, paroisse Saint-Dominique, le 20 janvier 1949. En 1942, Freddy Devito avait acheté les pompes à essence du garage de W.-J. Burns de Neuville et les avait installées sur un terrain le long de la route 138, au village, en face de ce qui deviendra le Potager Côté, bâtisse aujourd'hui occupée par la Ville de Neuville. Il y vend de l'essence pendant quelques étés. En 1948, il construit un garage sur cet emplacement et fait la réparation d'automobiles et vend l'essence Esso Imperial. Noël Auger, Roland Dorval et Louis-Philippe Béland y ont travaillé.

Garage Freddy Devito
construit en 1948





En 1955, la compagnie FINA achète le garage, et Freddy Devito continue à exploiter le commerce comme occupant. En 1956, il vend tout l'équipement à Louis-Philippe Béland qui, à son tour, l'exploite jusqu'en 1976, année où la compagnie FINA décide de le louer. Il fut détruit par un incendie en 1980.



Le couple Freddy Devito et Madeleine Arteau a eu deux enfants, André et Francine. Freddy Devito est décédé le 22 septembre 2012 à l'âge de 88 ans, et son épouse, Madeleine Arteau, moins de deux mois plus tard, soit le 11 novembre 2012 à l'âge de 89 ans et 6 mois.

Le départ de cette famille de Neuville a laissé un grand vide dans la communauté neuvilleoise. Elle était très estimée de tous les citoyennes et citoyens de Neuville.

Sources :

- Jeanne Noreau, nièce de Freddy Devito.
- Francine Devito, fille de Freddy Devito et de Madeleine Arteau, informations et photo de Freddy Devito.
- *Recueils des naissances, mariages et sépultures de la paroisse Saint-François-de-Sales de Neuville*, Rémi Morissette, Société d'histoire de Neuville, année 2002, cahiers neuvilleois n^{os} 4, 8 et 16.
- *Le patrimoine bâti de Neuville*, Marie-Claude Gauvreau et Rémi Morissette, Société d'histoire de Neuville, année 2014, pages 255 et 557.
- *Neuville, 1667-2000, 333 années d'histoire*, Marc Rouleau et Rémi Morissette, Société d'histoire de Neuville, année 2000, page 161.
- Photos des postes d'essence et résidences, archives de la Société d'histoire de Neuville.



**Une industrie jadis importante dans Portneuf va revivre,
mais ailleurs : la fabrication du charbon de bois.**

Par: Rémi Morissette

L'histoire du charbon de bois remonte à des temps très anciens. Les Égyptiens de l'Antiquité s'en servaient pour la momification, mais aussi pour l'alimentation des feux assez chauds pour fabriquer le bronze, un alliage de cuivre et d'étain. Lors de l'industrialisation en Europe, au XVIII^e siècle, le charbon de bois devient de plus en plus utilisé autant pour la sidérurgie que pour l'alimentation des machines à vapeur.

Aujourd'hui, principalement connu pour son utilisation pour les barbecues domestiques, le charbon de bois a eu et a encore plus d'une utilité. Que ce soit pour la métallurgie, filtrer l'eau, amender les sols ou produire de la poudre à canon, les emplois du charbon de bois sont, sans conteste, multiples.



Four à charbon traditionnel, en coupe, pour exposer la technique du remplissage qu'il est très important d'observer



L'Industrie du charbon de bois a connu une expansion très importante aux cours des deux dernières guerres mondiales. De 1914 à 1950, notamment dans la région de Portneuf, soit à Saint-Raymond, à Sainte-Christine-d'Auvergne et à Saint-Léonard. À cette époque, le comté de Portneuf était au Québec le plus gros producteur de charbon de bois sous toutes ses formes. Portneuf comptait 223 fours à charbon de bois sur un total de 263 qu'il y avait dans toute la province de Québec.

Cette industrie fut donc très florissante dans le comté et, en 1938, elle comptait 366 employés, près de 13 fois plus que son plus proche concurrent, le comté de Dorchester, avec 28 fours, dont seulement 14 en activité, et 29 employés.

Voyant la production du charbon de bois prendre de plus en plus d'importance à Saint-Raymond, une coopérative regroupant 125 cultivateurs est mise sur pied en 1938. Deux ans plus tard, la compétition s'annonce féroce avec l'arrivée d'Alexandre dit Piton Paquet sur le marché qui s'associera par la suite, en 1956, à Lucien R. Dufresne pour fonder *Dufresne & Paquet Limitée*. Notons aussi la venue en 1955 d'un autre producteur important à Sainte-Christine-d'Auvergne : *Charbon de bois Feuille d'Érable*.

Ce n'est pas le fruit du hasard si la région de Portneuf fut un des plus grands producteurs de charbon de bois de l'Amérique du Nord. En effet, la forêt du comté était composée de plusieurs essences de bois qui favorisaient une qualité de charbon de bois exceptionnelle. C'est le bois franc qui est utilisé, et Portneuf en contient beaucoup, surtout au nord du comté. Les bois utilisés sont le hêtre, l'érable et le bouleau jaune.

Le métier de charbonnier ne s'enseigne pas dans les écoles. Le savoir-faire, quoique dernièrement mieux organisé, se transmettait de père en fils ou d'une génération à une autre dans la famille ou dans les amitiés et connaissances. Il fallait beaucoup de métier. La construction des fours et la production du charbon nécessitaient beaucoup de connaissances, du choix de l'emplacement à la maçonnerie en passant par les techniques d'enfournement et d'allumage. On ne peut s'improviser charbonnier.

Il ne faut pas confondre charbon de bois et charbon minéral extrait du sol. On parlera alors de mine de charbon et non de four à charbon. Le charbon minéral a des utilités complètement différentes. C'est le charbon minéral qui était jadis utilisé pour les bateaux et locomotives à vapeur. Ce charbon est du domaine minier.

Le déclin de cette industrie a connu son point culminant vers les années 1990. Il ne reste, dans le comté de Portneuf, qu'une seule compagnie qui opère industriellement. Et dans la province la concurrence est minime. Une seule autre industrie de charbon de bois, à notre connaissance dans la région de Rimouski, fait concurrence à celle encore existante dans la région de Portneuf. Cette compagnie s'appelle *Charbon de bois francs Basques*. Cette dernière et celle de Sainte-Christine de Portneuf sont les deux seules existantes encore au Canada.

À Sainte-Christine de Portneuf

Au moment d'écrire ce reportage, peut-être que la seule industrie existante dans le comté sera encore en place à Sainte-Christine-d'Auvergne. Mais il semble qu'elle en soit à ses derniers jours. Une rumeur l'envoie dans la Mauricie.

Actuellement, l'industrie de charbon de bois de Sainte-Christine-d'Auvergne opère industriellement. Fondée en 1955, cette industrie compte 15 fours à charbon de bois qui opèrent sans arrêt sept jours par semaine sous le nom d'affaires *Feuille d'Érable*. Cette industrie comprend un moulin à scie, des fours à charbon et une



usine de transformation du charbon en briquettes. Elle commercialise des sacs de charbon de bois et des briquettes en sacs de 4 kg pour la consommation particulièrement des BBQ et petits poêles à charbon.



Sacs de briquettes de 4 kg pour les poêles BBQ



La compagnie *Feuille d'Érable* écoule toute la production de ses 15 fours à charbon. Cette compagnie a deux propriétaires : Simon Langlois et Sylvain Naud. Elle consomme cinq tonnes de bois franc par semaine, principalement la partie des arbres non utilisée pour le bois d'œuvre, i. e. la partie qui compte beaucoup de nœuds dans l'arbre. Le cycle complet d'une production d'un four à charbon de bois, i. e. le remplissage, la combustion, l'arrêt et le vidage, est d'environ cinq à six jours. La compagnie compte 30 employés dont 24 sont à la production directement. La compagnie *Feuille d'Érable* consomme 30 000 m³ de bois par année.



Vue de six des quinze fours à charbon de la compagnie *Feuille d'Érable* de Sainte-Christine de Portneuf



Les fours à charbon de bois de Sainte-Christine sont construits à flanc de coteau de telle manière qu'on peut les remplir par le dessus qui se trouve à l'arrière des fours.



Arrière du four avec portes pour le remplissage au haut du four

Selon le propriétaire, Simon Langlois, ingénieur civil, les fours à charbon de bois de sa compagnie fonctionnent encore aujourd'hui selon les techniques anciennes. Aujourd'hui, les techniques sont beaucoup plus avancées. C'est pourquoi lui et son associé, Sylvain Naud, regardent l'évolution en ce sens. Les nouveaux fours à charbon de bois sont beaucoup plus efficaces. Un seul de ces nouveaux fours remplacera les 15 fours actuels, et le cycle de production s'étendra sur une douzaine d'heures au lieu de cinq à six jours.

Note de la rédaction: au moment de terminer cet article, le *Journal de Québec* nous annonce qu'un incendie a ravagé complètement l'usine d'ensachage du charbon de bois.

Sources :

- En ligne.
- Entrevue avec Simon Langlois, ingénieur civil, président de la compagnie *Feuille d'Érable*, au bureau-chef de la compagnie à Sainte-Christine.
- *Tout feu tout flamme*, exposition pendant les journées de la culture à Saint-Raymond, les 1^{er} et 2 octobre 2016, maison Plamondon, 448, rue Saint-Joseph.
- Journal *Le Soleil*, 11 janvier 2014, collaboration spéciale Johanne Martin.
- *Journal de Québec* du 5 mars 2017, page 25.



Par: Rémi Morissette

La rixe d'un cornard à Neuville en 1671

D'abord, définissons quelques mots. Que veut dire « rixe », « cornard » et « fléau » ?

Rixe, selon le Petit Larousse, signifie « *Querelle violente accompagnée de menaces et de coups* ».

Cornard, selon le Petit Larousse, signifie « *Qui porte des cornes ou mari dont l'épouse est infidèle* » (NDLR : synonyme de cocu).

Fléau, selon le Petit Larousse, signifie « *Outil constitué d'un manche et d'un battoir en bois reliés par des courroies, utilisé pour battre les céréales* ».

À l'été 1671, le maître charpentier Jean Chesnier habite Dombourg dans la seigneurie de Neuville. Sa terre se trouvait là où, aujourd'hui, est construit le manoir seigneurial. La rue Jean-Chesnier qui joint la rue de la Station fut nommée en son honneur. Originaire de la Saintonge en France, il est le fils de Jean Chesnier et de Marguerite Birost. L'artisan, maître charpentier, a convolé, quatre ans plus tôt, avec Marie Groleau, native de Lusignan aussi en France. Celle-ci a la réputation d'être fort complaisante avec les hommes.

Le dimanche 9 juillet, prétextant qu'elle n'a pas la clé du logis conjugal, la belle Marie passe une partie de la nuit avec Rémi Dupil, célibataire et de quelque vingt-cinq ans plus jeune que son époux. Chez les Chesnier, la vie devient bientôt un véritable enfer; les disputes s'y succèdent plus vives et plus nombreuses de jour en jour. Le mari se doute bien que sa femme a pris amant, mais il invente toutes sortes d'excuses et de prétextes pour ne pas y croire. Un événement va pourtant lui dévoiler la brutale réalité. Rémi Dupil est aussi un charpentier.

À la brunante, le 12 juillet de la même année 1671, un homme se faufile le long de la clôture de perches qui borne la route. Cet homme n'est nul autre que Jean Chesnier. Le marcheur hésite quelques instants, écoutant attentivement à droite et à gauche. Des échos de voix lui parviennent. Retenant son souffle, Chesnier reprend son chemin pour s'arrêter à l'entrée du jardin où la femme et un voisin, Rémi Dupil, parlent bas. Par malheur, l'encombrant mari, s'étant approché d'eux sans faire de bruit, aurait entendu sadite femme disant audit Dupil: «*Si vous mettez une fois la main sur mon mari, battez-le tant qu'il ne s'en puisse relever.*» Proposition peu rassurante pour la sécurité de notre observateur. Puis, les amoureux rentrent discrètement à la maison sans faire de lumière. Il en aurait fallu moins pour ouvrir les yeux de Chesnier, qui entre précipitam-



ment chez lui pour sommer son rival «*de sortir*» tenant alors un bâton et frappant sans savoir sur lequel des deux puisqu'il n'y avait encore aucune lumière dans la maison.



Il s'ensuit une bagarre en règle au cours de laquelle amant et maîtresse conjuguent leurs forces pour rosser l'indésirable mari. Marie tient solidement son homme par les cheveux pendant que Dupil le frappe à coups redoublés avec «*un bâton de la grosseur d'une verge de fléau*».

L'esclandre attire un nombre de curieux qui seront appelés à témoigner de ce qu'ils ont vu et entendu. Une première audience a lieu le surlendemain, 14 juillet. En passant devant la maison Chesnier, le soir de la rixe, Marie Lereau, l'épouse de Gervais Bisson, a clairement entendu une voix qui criait «*à moi, à l'aide, l'on m'assassine*». Un autre déposant, Claude Carpentier, endormi sur un coffre, est réveillé en sursaut par les bruits venant du côté des Chesnier. Intrigué, il va à une fenêtre pour apercevoir ledit Rémi Dupil et la femme dudit Chesnier et ensuite ledit Chesnier ayant une hache à la main, menaçant sa femme. Et que le fils dudit Chesnier dit en déposant que ledit Dupil avait jeté son père par terre dans la chambre et l'avait pris à la gorge. Ces dires sont en partie corroborés par Mélaïne Banet: au cours de la soirée, entre huit et neuf heures, il entendit crier au feu et, étant sorti à la porte, il vit la femme dudit Chesnier venir devant la porte de sondit beau-père tenant le chapeau dudit Rémi Dupil laquelle voyant qu'il se préparait pour aller voir ce qui se passait chez ledit Chesnier leur aurait dit que ce n'était rien, qu'il n'y avait pas

de feu et que ce n'était pas grand-chose. Sceptique, le déposant tend de nouveau l'oreille pour entendre crier «*au meurtre*». Il n'en faut pas davantage pour le décider à sortir de chez lui et à courir chez Chesnier en compagnie de Michel Paraguet, le valet de Bisson. Sitôt arrivés, les deux hommes voient Chesnier et Dupil qui se «*coltallaient*», ledit Claude Carpentier tenant ledit Chesnier pendant que ledit Dupil frappait sur lui.

Qui se bagarre avec autant d'entrain ne s'en tire pas sans écorchure. Le lendemain, le chirurgien Guilleman est appelé auprès de Chesnier qui souffre d'une grande contusion et meurtrissure sur l'épaule droite de la grandeur de toute l'omoplate et d'une autre contusion à la cuisse droite, partie externe de grandeur et largeur d'un travers de main, dont il a été nécessaire de lui tirer du sang. Fortement ébranlé, Chesnier se plaint qu'il souffre de grande douleur en raison de plusieurs coups qu'il a reçus sur son corps. À la suite de preuves aussi accablantes, Dupil et sa compagne sont écroués à Québec, le même jour 13 juillet. Faisons grâce du procès qui suivra pour ne retenir que le fait suivant.



Les déposants sont formels sur un point : durant la **rix**e, la femme Chesnier traite plusieurs fois son mari de «*beau cornard*». Rien d'étonnant que ce dernier poursuive son rival «*une hache à la main*». Quelle que soit la gravité d'une injure, nul est autorisé à se faire justice. C'est pourquoi l'offensé répondra de son agression devant le tribunal. Compte tenu de circonstances atténuantes, l'inculpé s'en tire sans grande peine. Ce branle-bas n'abrège en rien ses jours, puisqu'il vivra encore de nombreuses années avant de s'éteindre à Québec, le 26 mai 1699. Quant à Dupil, sa passion pour la femme Chesnier sera sans lendemain. Plus tard, il prend pour épouse Anne Lanoue, veuve de Pierre Valière. Le mariage est béni à la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 8 janvier 1682. Dupil est finalement inhumé à Saint-Augustin, le 7 décembre 1700.

Il semble que la paix soit revenue au foyer de la famille Chesnier. Car le registre de la prévôté de Québec, en date du 7 août 1671, dit «*Jean Chénier et Marie Groleau sont convenus de se remettre ensemble et d'avoir affection et respect l'un pour l'autre*». Le couple a eu deux enfants à Neuville: une fille, Marie, en 1674 et un garçon, Antoine, né en 1676.

Sources :

- *La raillerie des cornes en Nouvelle-France*, cahier des X, numéro 35, 1970, Robert Lionel Séguin.
- *Le Soleil Brillant*, Volume 5, numéro 5, 25 mai 2001, Marc Rouleau.
- *Les anciennes familles du Québec, caricature d'un homme exerçant le métier de charpentier*, compilée pour la Brasserie Labatt Limitée, sans indication d'année, page 68.
- *Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730*, René Jetté, 1983, p. 85, 107, 244 et 386.

DONS D'ARCHIVES

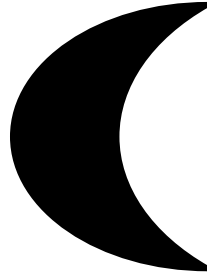
C'est le printemps, le temps du grand ménage. Avant de jeter à la poubelle de vieux documents, livres, photos, cartes mortuaires, etc., pensez à la Société d'histoire. Nous pouvons aller les chercher.

Dons reçus:

André Dubuc: histoire, références, répertoires
Jean-Louis Béland: références, répertoires
Gilles Bédard: catalogue de la Bibliothèque de Neuville 1910
Danielle Delisle: documents
Édith Tessier: généalogie de la famille Germain
Jean Delisle: photos
Michèle Brown: photos
Micheline Côté: photos
Jacques Vézina: documents
Jocelyn Michaud: généalogies, photos
André Parent: généalogie de la famille Parent
Denise Defoy: généalogie de la famille Defoy



Par: Rémi Morissette



La sœur du Seigneur de Neuville a un nom de rue en son honneur à Québec

Nicolas Renaud d'Avesnes Desmeloises fut le seigneur de Neuville de 1716 à 1743 comme seul héritier mâle de Nicolas Dupont de Neuville pour avoir épousé la seule fille de Nicolas Dupont, Françoise-Thérèse Dupont.

Or le nouveau seigneur a une sœur qui s'appelle Angélique d'Avesnes Desmeloises qui est mariée à Michel-Jean-Hugues Péan, aide-major de François Bigot. Angélique, de par son mariage, porte le nom d'Angélique Péan.



Photo d'une peinture d'Angélique Péan, née Angélique d'Avesnes Desmeloises

Cette femme a ceci de particulier à savoir qu'elle fut la maîtresse de l'intendant François Bigot qui a exercé ses fonctions entre 1748 et 1760. Elle fut surnommée *La Belle Angélique*. On disait d'elle qu'elle était très belle, vive d'esprit et charmeuse.

La commission de toponymie du Québec, dans un élan coup de cœur en 2016, a nommé une rue «*rue de la Belle-Angélique*» à Québec, plus particulièrement à Charlesbourg, là où les noms sont en lien avec le Château Bigot.

Le Château Bigot, construit en 1718, est tombé en ruine il y a plus de 100 ans. Ses restes sont encore visibles à Québec (Charlesbourg), à l'angle des rues Vice-Roi et Bourg-la-Reine. Il avait une dimension de 50 pieds par 30 pieds sur deux étages. Abandonné, c'est à compter de 1850 qu'il commença à tomber en ruine.



La maison Péan sur la rue Saint-Louis où a vécu **La Belle Angélique** à Québec dans les années 1748 à 1759

Sources:

- ROBERGE, Nicolas, en ligne, le 5 août 2010.
- Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, tome 9, année 1928-1929, page 16 bis.
- *Neuville 1667-2000, 333 années d'histoire*, Marc Rouleau et Rémi Morissette, année 2000, pages 23 et 24.



Le procès Kéroack contre Clermont et Grenier du 27 juin 1891 au 17 juin 1892 à Neuville

Par: André Grenier

À la fin du XIX^e siècle, l'ancien quai de Neuville (Pointe-aux-Trembles) appartient à des intérêts privés. Les copropriétaires sont Alfred Clermont (père) et Aurèle Grenier. Or, un soir de juin 1891, le 27 plus précisément, un nommé Alphonse Kéroack débarque à Neuville vers 9 heures du soir, du S.S. Sainte-Croix. En se rendant à la terre ferme, ce commerçant de Québec fait une chute et se casse une jambe. Le quai de Neuville est relié à la grève par un passage étroit construit sur les débris d'une ancienne jetée plus large. C'est près de l'entrée de ce passage étroit que Kéroack tombe. Malgré qu'il soit resté huit jours en convalescence à la maison de pension d'Aurèle Grenier, Alphonse Kéroack intente un mois plus tard une poursuite civile de 1000 \$, alléguant que la lumière du quai n'éclairait pas la partie où il est tombé, qu'on n'y trouvait pas de garde-fous, que le quai était en très mauvais état, etc. Les blessures, dit-il, l'ont notamment empêché de s'occuper de ses lucratives affaires. Kéroack est un agent général de loterie qui œuvre à commission pour le compte de la *Loterie de la Province de Québec* (affiliée à la Société Saint-Jean-Baptiste).



Je résumerai ici certains témoignages du procès tenu au tout nouveau palais de justice de la Place d'Armes de Québec, témoignages dont la transcription intégrale (sténographiée) a été conservée.



Alfred Clermont, 11 octobre 1891 On apprend de ce commerçant de 59 ans que les revenus du quai Clermont & Grenier seraient de 150 \$ par année pour chacun des deux associés. Ces derniers tirent leurs profits à raison de 0,04 \$ par passage entre Neuville et Québec (un passage coûte 0,20 \$). Une partie sans doute encore plus importante des revenus provient de l'acheminement du fret. Les revenus sont partagés entre les deux propriétaires (pour un tiers des bénéfices) et le capitaine du Sainte-Croix (pour deux tiers). Neuville est la seule escale entre le comté de Lotbinière et la capitale. M. Clermont indique aussi avoir lui-même demandé à Aurèle Grenier, «avant le temps des semences», de faire certaines réparations à la partie enterrée du quai. Clermont rapporte enfin que le quai a été emporté en partie par la glace, à un moment encore récent.

Aurèle Grenier, 22 octobre 1891 Tout comme Clermont, Aurèle Grenier, 27 ans, affirme être celui qui a demandé à l'autre de faire des réparations au chemin du quai : «le chemin pour les voitures il était en mauvais état pour les voitures ce printemps, mais ça se trouvait dans le temps des semences et il m'a dit d'attendre quelque temps on va faire les semences on le réparerait avec sa voiture.» Aurèle semble nerveux lorsqu'il décrit l'endroit où des réparations s'imposaient. Du moins, la transcription intégrale de la fin de son témoignage montre des paroles confuses, une description difficile à comprendre. Aurèle est-il simplement intimidé par le caractère solennel du procès? Aurèle ne s'adresse à la Cour que quelques minutes.

Roméo Lafontaine, Montréal (Témoignage écrit) «Le chemin du quai était en mauvais état, il y avait des grosses pierres et elles étaient de nature à faire culbuter les passants qui ne connaissaient pas le quai. Je considère qu'à l'endroit où M. Kéroack est tombé il était nécessaire d'avoir une lumière ou une garde de façon à empêcher les gens de tomber.»

Anselme Boucher, 15 janvier 1892 Le curé de Neuville (anciennement en poste à Leclercville) dit qu'il a vu plusieurs des quais situés sur l'autre rive du Saint-Laurent et qu'il n'en a pas connu pour être aussi bien pourvu que celui-là. Le même jour, le seigneur de Neuville, Eugène Larue, fait valoir que la paroisse est dotée d'un quai en bon état, bien que d'une qualité inférieure aux quais du gouvernement. Le curé Boucher, le seigneur Larue et l'ancien maire Joseph Angers (15 décembre 1891) s'entendent pour dire que, selon leur avis, le fanal attaché à l'endroit (poutre) du hangar, à une hauteur d'environ huit pieds, éclairait d'une façon adéquate jusqu'à l'endroit de l'accident, par le cadre de porte. M. Angers mentionne aussi qu'il se trouve une autre lumière sur la terre ferme qui guide les voyageurs et que les lumières du bateau lui-même ajoutent à l'éclairage général du lieu.

Narcisse Rosa, 26 janvier 1892 Cet architecte naval, mandé par M. Kéroack comme expert pour la prise des mesures et l'examen du quai, affirme au contraire que la présence d'une foule importante le soir du drame empêchait la lumière d'éclairer l'endroit de la chute.

Anselme Lagacé, 24 novembre 1891 Le copropriétaire du Sainte-Croix rapporte que son navire va à la Pointe-aux-Trembles depuis dix ou onze ans. M. Lagacé, en réponse à une question de M^e Charles Darveau, avocat des défendeurs, jure avoir vu Alphonse Kéroack consommer des boissons alcooliques en grande quantité durant le voyage : «il était agité et il faisait ce qu'on appelle faire la loi; il faisait des histoires.» Darveau revient à la charge avec une question: «Quelles sont les personnes appelées à tomber? R. : «Ce sont les personnes imprudentes comme Mr Kéroack qui ne voient pas clair et comme il pouvait être ce soir-là... »

En 1891, un voyage de Québec à Neuville sur le Sainte-Croix prend deux heures et demie ou trois heures. Le Sainte-Croix fait ce trajet deux fois par semaine.



Roger Larue, 15 janvier 1892 Roger Larue est un de ceux qui se sont portés au secours de Kéroack, en l'amenant en voiture jusqu'à l'hôtel d'Aurèle Grenier, en haut du coteau. Ce cultivateur affirme: «Moi je ne suis pas aperçu qu'il était en boisson mais son discours m'a fait croire qu'il en avait pris.»

Aurèle Grenier a lui-même anéanti l'impact de la défense basée sur l'état d'ébriété. En effet, répondant à un interrogatoire sur faits et articles, il mentionne le **29 février 1892** que «de la manière où il a vu le défendeur, une heure ou une heure et demie après l'accident, Mr Kéroack était alors sobre, il considère que le plaidoyer à l'effet que Mr Kéroack était en boisson n'en était pas un bon.» Aurèle reconnaît aussi qu'il a admis verbalement cette opinion devant Kéroack.

Le jugement de la Cour supérieure sera rendu par le juge N. Casault. Dans sa décision, celui-ci tiendra compte du coût des soins que Kéroack a requis et reçus, des déboursés et perte de salaire, **montants qui ont été prouvés à une somme de 450 piastres (\$)**, selon l'honorable juge.

Les passages importants du jugement Casault sont que:

(...) lesdits défendeurs n'ont ni placé ni maintenu une lumière bonne et suffisante à chaque angle dudit quai, tel que requis par la loi;

Le demandeur a tombé près d'un angle du quai en bas dudit quai sans faute apparente de sa part.

Au total, le jugement dans la cause de la Cour supérieure No 1825 de 1892 amène une dette importante de 1327 \$ pour les codéfendeurs. Pour acquitter sa part, Aurèle Grenier se voit notamment obligé de céder à Clermont la partie ouest de sa maison-hôtel, séparée de la partie qu'il conserve par un porche.



Ces deux maisons appartenaient à Aurèle Grenier; il ne conservera que celle de gauche après avoir payé sa dette à Alfred Clermont en y cédant celle de droite.



La maison délaissée appartient aujourd'hui à la famille Trépanier-Brière, au 673, rue des Érables. Aurèle n'aura pas la chance de reprendre les immeubles cédés en acquittant sa dette comptant avant sa mort survenue en 1897.



La maison délaissée par Aurèle Grenier pour payer sa part de dette envers M. Kéroack

On peut encore voir, cent ans plus tard, certains restes de l'ancien quai Clermont & Grenier. En effet, quelques poutres demeurent visibles, bien ancrées dans le sol de la grève et en ligne avec l'extrémité de la petite rue Dombourg.

Sources :

- André Grenier, article écrit dans le bulletin de la Société d'histoire de Neuville, Vol. 3, N° 1, août 1998.
- Photothèque de la Société d'histoire de Neuville, ses archives.
- Photo Yvan Bédard, Neuville, 2012.



Station radar servant à la navigation aérienne?

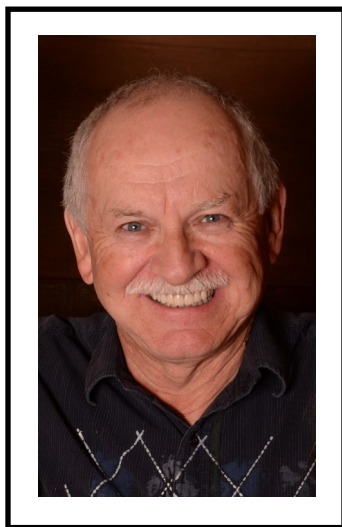
Par: Rémi Morissette



Dans le *Chemin du Roy*, volume 21 N° 2, automne 2015, nous vous avons présenté une photo d'un bâtiment qui se trouve dans le paysage de Neuville. Nous vous demandions où il était situé et à quoi il était utilisé.

Nous n'avons eu aucune réponse. Il semble bien que ce monument couvre une réalité qui n'est pas évidente. Un certain mystère plane sur ce monument. Je me suis laissé dire qu'en certaines circonstances ce bâtiment est surveillé par des policiers. La rumeur veut qu'il serve à la navigation aérienne.

Ce bâtiment est situé sur la ferme des Serres Giguère, à l'arrière, au numéro 1152, route 138.



Par: Jacques Vézina, vice-président

Un membre de la Société d'histoire est récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale du Québec



Le vendredi 17 novembre dernier, un de nos membres, Rémi Morissette, recevait la médaille de l'Assemblée nationale du Québec. Rappelons que Rémi Morissette est un membre fondateur de la Société d'histoire de Neuville et qu'il en fut le président pendant 15 ans. Il est le membre #5. Les textes suivants vous informent des raisons de cet honneur décerné à Rémi. De plus, vous trouverez ici-bas la description de cette médaille.

Médaille de l'Assemblée nationale, description

La médaille de l'Assemblée nationale est à l'usage exclusif des parlementaires de l'Assemblée. Elle est remise à des personnes méritant une reconnaissance particulière. Elle est fabriquée en bronze, fini antique laqué. Elle est une reproduction de la médaille gravée par l'artiste Serge Sanctucci. L'avvers représente une vue stylisée de l'hôtel du Parlement. Le revers, qui illustre une effigie du premier orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, Jean-Antoine Panet, reproduit une partie de la toile de Charles Huot *Le Débat sur les langues* qui orne la salle de l'Assemblée nationale. L'inscription 1792 indique les débuts du parlementarisme québécois. Ses récipiendaires sont dûment enregistrés à l'Assemblée nationale, et ce, pour la postérité.

Raisons de l'attribution de la médaille à Rémi Morissette

Cette médaille fut attribuée à Rémi Morissette pour l'ensemble de son œuvre à la Société d'histoire de Neuville concernant ses travaux sur le patrimoine de Neuville et l'ensemble de ses publications. On a voulu lui rendre hommage pour son bénévolat constant depuis plus de 30 ans au niveau de la généalogie et de l'histoire de Neuville et du comté de Portneuf.



Les amis qui ont accompagné le récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale du Québec, de gauche à droite:

Chantal Morissette, Jean-Claude Rochette, président de la SHN, Jacques Vézina, vice-président de la SHN, Rémi Morissette, récipiendaire de la médaille, Christian Morissette, Gaétane Hardy, Lise Gauvin, Diane Forgues-Michaud, Réal Michaud, trésorier de la SHN, et Manon Morissette



Corrections à apporter dans le *Chemin du Roy*, Vol. 22 N° 2, aux pages 13 et 14:

Aux fondateurs et pionniers de Neuville, il faudrait ajouter les noms suivants:

Martin Corveau, Léonard Faucher,

Jean Fauconnet, Pierre Lefebvre,

François Pelletier et Jean Pin.

Bien vouloir aussi corriger le nom de Charles Deliarice par Charles Delorice.

Céline Laflamme 224, rue du Valais, Québec G2M 0J4 418-841-3516 En hommage aux familles Laflamme, Matte et Pagé ***** Ghislaine Lafrance Lévis ***** Monique Langlois-Paquet 748, route 365 Neuville GOA 2R0 ***** Jules Larue 317, route 138 Neuville GOA 2R0 ***** Denis Martel 3358, rue Jean-Cabot Ste-Foy G1W 2R5 ***** Armand Martin ***** Claude Matte Cap-Santé En hommage aux premiers ancêtres Nicolas Matte et Madeleine Auvray	Claude Matte^{cm48} Anc.-Lorette-Pont-Rouge Ass. familles Matte d'Amérique Association: 418-873-2337 ***** Hubert Matte 514-529-7831 En hommage à Joseph-Honoré Matte ***** Jacques Matte Association des Matte d'Amérique 418-873-2337 ***** Yvon Matte ***** Sylvain Matton 351, rue Boulard Trois-Rivières G8T 6N2 ***** Robert Miller Neuville ***** Lise Mineau (Séigny) 121, route 362, Baie-St-Paul G3Z 1R4 418-240-2333	André Moisan Québec ***** Rémi Morissette En hommage à Mathurin Morisset et Élisabeth Coquin dit Latournelle ***** Daniel Naurais 957, rue de Beaumarchais Lévis G6Z 1H2 418-839-8351 ***** André Parent 1075, rue Gustave-Langelier Québec G1Y 2J1 ***** Lise Patenaude 2754, rue de Louis-Bourg Québec ***** Daniel Phaneuf Neuville ***** Mario Picard 607, rue des Érables Neuville ***** Lilianne Plamondon Québec	Jean-Pierre Proulx Association des familles Proulx d'Amérique www.famillesproulx.org 334, rang 4 Ouest St-Anaclet 514-481-0630 ***** Jeannine Richardson 66 Jessica Dr, Merrimack NH, USA ***** Louis Robitaille Saint-Bruno ***** Martin Robitaille Lévis ***** Louise Roy Québec ***** Aimé Soulard Neuville ***** Guy Tanguay 154, rue des Sources Neuville GOA 2R0 ***** Jacques Vézina
--	---	---	---

Merci à nos membres associés mécènes (suite de la page suivante)



Société d'histoire de Neuville

Membres associés qui consentent à verser un montant de 25 \$ pour aider la Société d'histoire de Neuville

Bouffard Pneus et mécanique,

636, route 138
Neuville GOA 2R0
418-876-2018

Caisse populaire Desjardins
de Neuville, 757, rue des
Érables, Neuville GOA 2R0
418-876-2838

Les Carrelages Portneuf
1232, route 138, Neuville
GOA 2R0 418-876-3021

Club nautique Vauquelin
Louis Houde, commodore

Gaz-Bar Dépanneur SBL

1220, route 138, Neuville
GOA 2R0 418-876-2396

Interlude Champêtre

Atelier: cartes, colliers,
cadeaux; Musée: boutons,
prières, photos

Louise Poirier Ladouceur
48, rue Naud, Portneuf
GOA 2Y0 418-655-8563

Ivan Pagé, arpenteur-géomètre

343, rue des Érables, Neuville
GOA 2R0 418-876-2233
ipage@videotron.ca

Quincaillerie Neuville

206, rue de l'Église, Neuville
GOA 2R0 418-876-2626

Rochette Excavation Inc.

Excavation, terrassement
et déneigement
1245, route 138
Neuville GOA 2R0 418-876-2880

Salon Jean-Paul

Coiffure pour homme
80, route 138, Neuville
GOA 2R0 418-876-2328

Vanessa Tremblay, pharmacienne

578, route 138, local 140
Neuville GOA 2R0
418-876-2728

Ville de Neuville

230, rue du Père-Rhéaume
Neuville GOA 2R0
418-876-2280

Gaby Angers
Neuville

H.-Louis Arsenault
Neuville

Robert Aschah

4649, rue De Brébeuf
Montréal H2J 3L2

D^r Jacques Auger

En hommage à mes ancêtres
présents à Neuville depuis
1684

Francine Beaulieu

Marius Bédard

Marcelle Bélanger
Saint-Ubalde

Robert Bérard

En hommage aux familles
Bérard et Hayot

Marcel Bilodeau
Verchères

Réginald Blanchard

741, rue des Érables
Neuville (Québec)
GOA 2R0 418-876-2320

Normand Bolduc

151, rue de l'Estran
Neuville GOA 2R0

André Bureau

6653, 1^{re} Avenue, Montréal
H1Y 3B2 514-725-8570

Luce Bureau

Saint-Bruno

Huguette Bussièrès

25, rue Dupont, Pont-Rouge
G3H 1L8 418-873-2316

Danielle Chartrand
Neuville

Jean-Marc Chatel

270, rue des Peupliers Ouest
Québec G1L 1H7 514-863-2637

Jessica Corriveau

L'Ancienne-Lorette

Guy Côté, o.m.i.

Montréal

Marcel Côté

1141, rue Vauquelin
Neuville 418-876-3012

Micheline Côté

En hommage à nos parents
Édith et Albert Côté

Yves Côté

8, Jardins Mérici, app.405
Québec G1S 4N9

Hervé Darveau

Neuville

Luc Delisle

239, rue Delisle
Neuville GOA 2R0

Yvon Delisle

Paul L. Doré

1581, av. Kent, Chambly
J3L 2R7 450-403-3298

Louissette Drolet

En hommage à Rosa et
Maurice

Richard Drolet

229, route 138, Neuville
GOA 2R0 418-876-2997

André Dubuc

À la mémoire des ancêtres
Jean Dubuc et

Françoise Larchevêque

Jean-Claude Duval

Donnacona

Thérèse-Annette Faucher

340, chemin Ste-Foy, app. 401
Québec G1S 2J3

Jacques Gauvin

En hommage à mes ancêtres
Gauvin de Neuville

Jocelyne Gauvin

Québec

Clothilde Germain

Joliette

Françoise Gilbert

630, rue Seigneuriale
Neuville GOA 2R0

M^{re} André Godin

55, place du Soleil, app. 102
Île-des-Sœurs
Verdun H3E 1R2

Madeleine Gravel

Neuville

Robert Grégoire

767, rue François-Arteau
Québec G1V 3G8

Sylvain Houde

Laval

Huguette Jackson

Saint-Augustin-de-Desmaures

Bertrand Juneau

Saint-Augustin-de-Desmaures

Gaston Juneau

150-A, rue Dupont
Pont-Rouge G3H 1N2